



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 661

AVIS est par la présente donné,

QUE le conseil municipal de la Ville de Valcourt, lors de sa séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2025, a adopté le Règlement d'emprunt numéro 661 décrétant l'acquisition de véhicules et équipements ainsi qu'un emprunt de 572 000 \$;

QUE l'objet de ce règlement est d'acquérir des véhicules et équipements pour les besoins des travaux publics ;

QUE ledit règlement a reçu le 18 décembre 2025, conformément à la loi, l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE ce règlement d'emprunt entre en vigueur au jour de la publication du présent avis.

Pour la consultation du règlement, vous pouvez vous adresser au service du greffe à l'Hôtel de Ville, situé au 1155, rue St-Joseph à Valcourt pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

DONNÉ À VALCOURT LE 5 JANVIER 2026

Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 5 janvier 2026 et affiché au bureau du greffe, à l'Hôtel de Ville, le tout conformément à la Loi et au règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Valcourt.

Me Julie Waite, greffière